Val-de-Ruz info

N° 249 | 3 février 2022

Journal fondé en 2010

La comédie musicale de La Décharge a plu. Esther Pittet, en dictatrice, a livré une prestation très remarquée. (Photo pif).

SOMMAIRE

3 Des ConneXions
3 STEP
6 Célébrités vaudereuses
7 Agenda
7 Pharmacies de garde
7 Petites annonces
7 Erratum
8 Le lérot
8 Plantation de chênes
9 Nicolas Monnin
9 Résultats sportifs
10-11 Informations communales officielles
12 Eoliennes

Hypoimmo
Estimation, vente et recherche de biens
Etude de capacité financière et conseils
Accompagnement administratif complet
Vente de biens en Espagne
Gérance complète ou partielle, mise en valeur
UN SERVICE COMPLET, DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ DEPUIS 15 ANS

Votre éco-constructeur
Entreprise générale / Entreprise totale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie
www.martiarcjura.ch
arc jura

80 ans au service des familles
24/24h - 365 jours
032 725 36 04
info@pfne.ch I www.pfne.ch
Flühmann-Evard-Arrigo SA
POMPES FUNÈBRES
FUNERARIUM Ecluse 21
Nicole Siegenthaler
Directrice

ELECTRICITE · TELECOM · DOMOTIQUE
MATTHEY-ELEC.CH
2065 SAVAGNIER 032 854 20 40

LA MOB NETTOYAGES
Case postale 22
2053 Cernier
Succursale à Bevaix Tél. 032 853 11 11
Fax 032 853 53 48
lamob@bluewin.ch
Appartements villas, bureaux
Shampoinage de moquettes
Tapis de centre
Service conciergerie

FIVAZ
AU SERVICE DES PROS ET DES PARTICULIERS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
fivaz.ch
BOUDEVILLIERS

Picci Sàrl
2063 Vilars
/perene
Ebénisterie – Agencement – Cuisine
Tel 032 853 53 66 – www.picci.ch – fax 032 853 55 22

Mat'toitures
FERBLANTERIE – COUVERTURE
Olivier Matthey
Route de Clémesin 2
2057 Villiers
079 768 25 16
info@mat-toitures.ch
www.mat-toitures.ch

volets-aluminium.ch
Yves Blandenier
079 235 50 27
2054 Chézard-Saint-Martin
Stores • Volets roulants
Portes de garage • Moustiquaires
voletalu@bluewin.ch

Poulet Grand Delice
Le meilleur poulet rôti Suisse!
Promotion des 10 ans
1 portion de pommes de terre offerte à l'achat d'un poulet le 8 février au Pit Stop Boudevilliers et le 9 février à Landi Cernier
sur réservation au 079 432 49 59 min. 1h30 à l'avance merci Davis

H2OHENER
A votre service depuis 2004
Installation sanitaire - Dépannage - Robinet qui coule - Lavabo cassé
Stéphane Höhener - Grand-Rue 11 - 2046 Fontaines
Natel 079 307 83 09 - sanitaire.h2o@gmail.com

val impressions
Imprimerie
Créations graphiques
Copy-shop
Votre imprimeur de proximité
Comble-Emine 1
2053 Cernier
T. 032 853 56 39
valimpressions@bluewin.ch

SCHWAARIMMO
Immeuble à vendre?
Contactez une agence proche de chez vous sans engagement!
076 389 62 20
www.schwaarimmo.ch

livraisons à domicile dès 60.-
2054 Les Vieux-Prés/NE
www.swisspetdistribution.ch
Marques suisses de croquettes Iso-Dog/Iso-Cat, Granovit (poules, lapins), Life Natural (humides chiens/chats), Alleva, Woolf (snacks), Vadigran (oiseaux exotiques, rongeurs), Kelynse (shampoings et cosmétiques pour toiletteurs).

Nous réalisons:
Agencement
- toutes armoires
- cuisine
- meuble de bain
Parquets
Menuiserie générale
Menuiserie Bracelli Sàrl
Fenêtres & Portes
- PVC tous décors
- Bois-Bois métal
Transformations
Rénovation
Natel 079 430 98 93 • Fax 032 852 05 60 • menuiseriebracelli@hotmail.com

ETIK Architecture
Avant-projet | Rénovation | Etude de faisabilité
Expertise | Demande de permis | Direction de travaux
www.etik.ch
Route de la Taille 7
2053 Cernier
032/853.55.44
etik@bluewin.ch

SB BUREAU CONSEILS
Etablissement de votre déclaration d'impôt
Tenue de votre comptabilité
Gestion administrative
Sébastien Berlani
Crêt Debély 7
2053 Cernier
079 798 50 47 - info@sbbconseils.ch

Challandes
Plâtrerie Peinture Sàrl
Plâtrerie - Plafonds suspendus
rénovation en tous genres
Traitement de moisissures
50 ANS
Comble-Emine 13 – 2053 Cernier - Tél. + Fax 032 853 19 91 - 079 338 65 92 - 079 240 32 05
www.challandes-peinture.ch

RYSER CONSTRUCTION
aménagement extérieur | maçonnerie | piscine
David Ryser | Rte de Clémesin 7 | 2057 Villiers | 076 505 18 67

A votre service!
Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire
Chauffage
0848 000 105 www.tecaro.ch

DES CONNEXIONS: ACTEURS ET PUBLIC SE SONT LÂCHÉS!

Les danseurs de La Décharge ont aussi rythmé le spectacle. (Photo pif).

La Décharge s'est réinventée en proposant une comédie musicale en lieu et place de son habituel satire de fin d'année. C'était différent, mais toujours aussi rythmé entre dialogues, chansons, musique et danse. Défi relevé.

Le rideau est définitivement tiré… La Décharge a livré la dernière représentation de son spectacle annuel, intitulé «Des conneXions», samedi 15 janvier à la Grange aux concerts de Cernier. Pour anticiper une éventuelle annulation, identique à celle vécue en 2020 en raison de la pandémie, les deux auteurs-compositeurs Roger Alain et Gérard William avaient renoncé cette fois-ci à parodier les événements de l'année en cours. Ils avaient imaginé une comédie musicale sans lien direct avec l'actualité, ce qui leur aurait permis si nécessaire de reporter sans soucis leur spectacle à d'autres dates.

Cette comédie musicale sortait donc du cadre de ce qu'offre généralement La Décharge. Exercice osé. Exercice réussi ou non? A voir l'ovation que le public debout a réservé aux acteurs, danseurs et musiciens au moment du baisser de rideau, la réponse ne fait l'ombre d'aucun doute: «De notre côté, on est super content. Nous avons reçu plein d'échos favorables, relève Roger Alain. On a eu beaucoup de plaisir». Seul regret: «*La fréquentation a été moins importante qu'il y a deux ans. Les restrictions sanitaires ont retenu des spectateurs potentiels à la maison*».

Les petites piques et les traits d'humour relatifs à des personnalités ou à des faits connus ont certes fait défaut: ce n'était pas le thème de la soirée, même si les spectateurs s'y étaient habitués. En réalité, les auteurs-compositeurs de La Décharge ont dévoilé une autre facette de leur talent et de leur capacité à se réinventer: «*Un gros job, nous avons écrit avec Gérard William pas moins de 16 chansons originales*», explique encore Roger Alain. Les deux compères ont imaginé une intrigue simple et légère où la force de l'amour l'emportait sur les desseins maléfiques d'une dictatrice démoniaque.

Les huit acteurs, six danseurs et quatre musiciens de La Décharge sont parvenus à proposer une comédie qui mélange joyeusement et sans accroc, dialogues, chansons, musique: un spectacle sans prise de tête, rythmé et dynamique, où l'on ne s'ennuie pas et qui fait aussi du bien à l'heure où parfois un virus, malsain, génère une anxiété collective qui l'est tout autant. */pif*

Gérard William, l'un des deux auteurs-interprètes de La Décharge. (Photo pif).

EPILOGUE POUR L'ANCIENNE STEP

Le crédit avait été accepté par le Conseil général lors de la séance du 16 décembre. L'ancienne station d'épuration de La Rincieure va être assainie. C'est la fin d'un feuilleton qui remonte à près de 50 ans après une pollution au solvant qui n'a jamais été reconnue par l'industrie responsable.

L'ancienne STEP de La Rincieure a été en service entre 1973 et 2000 avant d'être remplacée par les installations actuelles des Quarres. Son histoire a été marquée par un fait divers malheureux, qui à l'époque, avait défrayé la chronique: à la suite d'un accident survenu le 23 novembre 1982, du perchloréthylène brut avait été déversé dans les eaux usées: «*La nappe phréatique avait manifestement été touchée. Tous les fromages de la fromagerie de Chézard-Saint-Martin étaient fichus*», raconte un ancien conseiller communal. «*L'entreprise responsable de cette pollution n'a jamais reconnu les faits*». Le perchloréthylène est un solvant utilisé pour le nettoyage à sec des tissus et surtout pour le dégraissage des métaux. Il est nuisible pour la santé et l'environnement; il se dégrade très lentement.

A sa fermeture, en 2000, la STEP de La Rincieure comportait encore des boues polluées. Le dossier s'est enlisé. Le temps a passé. Les responsabilités n'ont pas pu être juridiquement prouvées: «*Il était temps d'empoigner sérieusement ce problème*», souligne Daniel Geiser, le conseiller communal en charge de l'environnement. La STEP sera assainie. Les travaux de démantèlement seront entrepris cet été. Ils dureront deux à trois mois. Ceux-ci consisteront à vider les digesteurs en traitant toutes les boues, à les remplir avec du ballast, à scier le cône en béton à 30 centimètres du sous-sol. Le terrain sera ensuite remis en état pour être potentiellement exploité par l'agriculture. Le coût de l'opération est devisé à 950'000 francs. L'Etat de Neuchâtel prend les 10% en charge, la commune propriétaire de la STEP, les 25%. «*Les 65% restants sont financés par l'industrie locale*», précise encore Daniel Geiser. Industrie locale? Pollueur partiellement payeur peut-être? */pif*

Ce qu'il reste aujourd'hui de la STEP de La Rincieure devrait disparaître également. (Photo pif).

Où sont traitées vos eaux usées?

Les eaux usées des villages de Val-de-Ruz ne sont pas toutes traitées au même endroit. L'actuelle STEP des Quarres, à proximité d'Engollon, est la station principale de la vallée. Elle recueille les eaux de quelque 12 à 13'000 habitants. Une seconde STEP, très modeste, est implantée au Pâquier, indique Daniel Geiser. Elle dessert uniquement le village. Les eaux sales des villages de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Boudevilliers sont traitées par les installations de la Ville de Neuchâtel, celles de Montmollin par la STEP de la Saunerie à Colombier.

Joyeuse Saint-Valentin

RÔTISSERIE - RESTAURANT
LA CHARRUE
2063 VILARS
Tél. 032 852 08 52

Certainement le meilleur endroit pour passer une soirée en amoureux...

Sur réservation

Les Vins
Non filtr
Venez le dégus
Sylvain Perrinjaquet, v
rue Jean-Labran 2 - 2054 Chézard-Saint-M
vins-sylvain-perrinjaquet@bluewin

MON PARADIS
SPA & BEAUTÉ

NOUVEAU
DÉCOUVREZ NOTRE SPA PRIVATIF
HAMMAM, SAUNA , BALNÉOTHÉRAPIE

20 .–
DE REMISE SUR NOS FORMULES SPA
Limité à 1 bon par client.
Offre non cumulable.
Sous présentation du coupon

30 .–
DE REMISE SUR VOS RITUELS DE SOIN VOYAGE
Limité à 1 bon par client.
Offre non cumulable.
Sous présentation du coupon

40 .–
SUR NOS FORMULES DUO
Limité à 1 bon par client.
Offre non cumulable.
Sous présentation du coupon

ADRESSE
Frédéric Soguel 18, 2053
CERNIER
COORDONNÉES
032 852 06 41
TOUT NOS SOINS SUR :
www.institutmonparadis.ch

AFS
AF STYL
BEAUTY / MAKE-UP / L

Quint&sence

Ouverture
Dès janvier 2022 à
Chézard-St-Martin

Soins de reboutement, massages Dorn & Breuss,
Toucher Thérapeutique®
Renseignements : Valérie Desclouds
+41 79 565 84 51
Remise de 20% contre retour de ce bon !

de Sylvain
é 2021
ster à la cave
igneron-encaveur
artin - 032 730 22 00 et 079 205 25 63
.ch - www.lesvinsdesylvain.ch

CONSEILS EN IMAGE
PERSONAL SHOPPING
ANOUCHKA FASEL
T +41 (0)79 206 54 50
www.af-style.ch

TRAITS DE CARACTÈRE
Neuchâtel
NON FILTRÉ
OFFRE SPÉCIALE
Commandez sans plus attendre sur le site
SWISS WINE | SANS HÉSITER
NEUCHÂTEL
WWW.NEUCHATELNONFILTRE.CH

CÉLÉBRITÉS VAUX-DE-REUSES ICI ET AILLEURS: PIGEON !

D'aucuns s'étonneront de l'acception «célébrités» accordée à des «Vogelfrei»! Et pourtant cette notion peut s'appliquer à des personnages marginaux qui ont frappé l'imaginaire de leurs contemporains. Aussi évoquerons-nous Emile Favre, dit Pigeon (et, dans un autre article, Charles-Adolphe Elzingre, dit Samson). Dès les années 1920 (et ce jusque dans les années 1960 pour Pigeon), les journaux régionaux ont conté les frasques de ces deux individus si différents. Visiblement, la presse y prenait un certain plaisir. La catégorie des chemineaux, des marchands ambulants et des petits voleurs, ne manque pas de pittoresque.

Emile [Albert] Favre, dit Pigeon, est fils d'Albert-Emile et de Rosine née Krähenbühl. Né à Saint-Imier, le 4 janvier 1886, il est ressortissant de Chézard-Saint-Martin. En glanant diverses informations, on apprend qu'il a eu un accident avec fracture du crâne à l'âge de neuf ans. Les médecins ont pensé que cela avait perturbé son psychisme. De 1906 à 1921, Emile subit 26 condamnations et deux séjours en maison de santé. Pendant un temps, il est domicilié à Cologne. Il n'a pas de formation, il travaille comme manœuvre. Le plus souvent, il erre sans domicile fixe. A chaque audience, les témoins et le tribunal rappellent qu'il est malade, détraqué, associable, donc anormal; on prétend qu'il a une responsabilité intellectuelle diminuée. Après avoir bourlingué par le monde, Pigeon revient, mais il se retrouve rapidement à Witzwil (1910)! En 1912, il paie pour une escroquerie.

En 1921, il implore la Cour d'assise: «*A quoi que ça sert de m'envoyer à Witzwil; j'y ai déjà assez été. Et si l'on m'y renvoie, je m'évaderai! Ce que je demande, c'est du travail. Du reste, mon intention est de partir en Amérique, où je ferai peau neuve!*»[1]

Pourtant, on le condamne à cinq mois d'emprisonnement pour une affaire d'accordéon volé.

En 1925, Pigeon écrit à sa commune d'origine qu'il va sortir de Witzwil et qu'il a besoin d'un pantalon et d'un gilet; ladite commune paie l'étoffe!

Deux ans plus tard, il est condamné à deux ans de réclusion, peine qu'il n'exécute pas complètement. En 1928, à sa sortie de l'hôpital, il vole une plaque de lard dans une laiterie de la ville de Neuchâtel.

En 1929, il prétend s'expatrier. En attendant, il loge à l'hôtel du Lac, mais il est sans ressource, il est donc condamné pour filouterie d'auberge. Huit jours d'emprisonnement; à sa sortie, il reçoit 100 francs mais il les dépense avec les copains.

En 1931[2], la cour ne peut pas prouver sa culpabilité dans une affaire de vol de métaux et il est mis au bénéfice du doute; en revanche il est condamné à trois mois d'emprisonnement pour le vol d'une bicyclette.

En 1939, on le transfère de Perreux à la maison de travail d'Erlenhof, à Reinach (BL), et de plus sous escorte... Il est placé sous tutelle et Chézard-Saint-Martin paie un franc par jour pour sa pension.

Devenant vieux, il fait l'unanimité de ses geôliers: Pigeon, toujours volubile et jovial, n'est pas dangereux. Jean-Claude Duvanel, journaliste, rapporte que le prisonnier a maintenant 82 condamnations (d'autres parlent de 90) et celui-ci estime avoir droit à une «trêve de Noël»: «*Qu'on me lâche quelques jours et je reviendrai, nous déclarait-il. En effet, on est si bien ! Et puisque vous êtes journaliste, n'oubliez pas de rappeler mon adresse à vos lecteurs! Emile Favre, dit Pigeon. On ne sait jamais! Un petit paquet pour les fêtes ça ferait toujours plaisir...*»[3]

Enfant, j'ai connu Emile-Albert Favre qui passait dans sa commune d'origine pour recevoir la passade et que mon père, conseiller communal chargé de l'assistance, invitait parfois à un petit souper chez nous! Un bon bougre finalement malgré ces 90 condamnations, comptabilisées avant la guerre, un record suisse, semble-t-il!

Pigeon nous a quittés le 8 novembre 1964, à Neuchâtel. **/© *Maurice Evard***

[1] «*La Suisse libérale*», vendredi 30 septembre 1921.
[2] «*La Sentinelle*», jeudi 17 septembre 1931.
[3] «*L'Impartial*», mardi 21 décembre 1948.

Chronique neuchâteloise

Recours Favre dit Pigeon.

Emile Favre, dit Pigeon, condamné par nos dernières assises à 2 ans de réclusion pour vols en récidive, avait recouru contre ce jugement. Or nous apprenons que ce recours a été rejeté et Favre conduit à Witzwyl ce matin pour y subir sa peine.

Coupure de presse: «*L'Impartial*», vendredi 6 avril 1923, page 3.

G3 PEINTURE
plâtrerie - peinture - isolation Sàrl
Gaylor Brechbühl | 2054 Chézard-St-Martin | 079 837 23 60 | gb-peinture-sarl.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel 0800 844 644

Soins et assistance à domicile
Nous proposons une gamme complète de prestations permettant le maintien à domicile: Notre équipe collabore avec les proches aidants de nos client(e)s, afin que ceux-ci puissent rester le plus longtemps possible dans leur foyer.
Prenez rendez-vous pour un entretien de conseil gratuit et sans engagement.
Senevita Casa Neuchâtel
Rue des Parcs 86, 2000 Neuchâtel
Téléphone 032 753 77 20
www.senevitacasa.ch/neuchatel
ORPEA
senevitaCasa Neuchâtel

AGENDA: QUE FAIRE AU VAL-DE-RUZ?

Chézard – 12 heures du fromage

Après le report de l'édition 2021, la 40e édition des 12 heures du fromage aura bien lieu cette année. Le comité a longtemps été freiné dans son enthousiasme en raison des mesures sanitaires à prendre avant de se décider à se relancer dans l'aventure. La date? La manifestation se tiendra **samedi 5 février** au Centre de la Rebatte à Chézard-Saint-Martin. Les portes s'ouvriront à 10h30 et, entre fondues, raclettes et mets au fromage, Jean-Marc Richard animera l'émission du kiosque à musique en direct sur les ondes de la RTS. La première partie de la journée s'achèvera vers 15 heures. Celle-ci se poursuivra dès 17 heures par une soirée de gala «repas + spectacle» avec Marie Thérèse Porchet (sur réservation uniquement www.monbillet.ch). Importante tombola et aussi montres «collectors» du quarantième.

Les bénéfices de cette manifestation caritative, organisée par le Kiwanis et le Lions Club Val-de-Ruz, seront intégralement reversés à trois organismes différents, Les Perce-Neige, Basket Val-de-Ruz, et Judo karaté Ju-Jitsu. Informations et réservations: www.les12heuresdufromage.ch.

Le Pâquier – ski-alpinisme

Un départ à la tombée de la nuit à l'assaut de 600 mètres de dénivelé positif en ski-alpinisme, suivi de la descente à la lampe frontale, et pour clôturer la soirée, une bonne fondue à la buvette du Crêt-du-Puy: la Verticale Crêt-du-Puy se tiendra **samedi 5 février** au Pâquier. Départ à 17h30 au pied du téléski. Inscriptions et remise des dossards sur place de 15h30 à 17h00. Renseignements: www.laverticale.ch.

Fontainemelon – humour

Ambroise, Fernand et Maurice: qui ne connaît pas le trio des vieillards grincheux composés par les Peutch. Les trois compères – toujours en pleine forme – livreront une représentation de leur spectacle intitulé «Vivants» **samedi 12 février à 20 heures** à la salle de spectacles de Fontainemelon. Informations: www.peutch.ch. Et réservations: www.monbillet.ch.

Fontainemelon - cinéma

C'est à nouveau à la salle de spectacles de Fontainemelon. Mais cette fois-ci, il s'agit de cinéma et non de théâtre. **Dimanche 6 février à 17 heures**, le ciné-club du Val-de-Ruz, «Le Cinoche», projettera un film de Peter Weir, sorti en 2003, «Master and Commander». En 1805, le capitaine Jack Aubrey est une figure de la Marine royale britannique. Attaqué par un navire français, il mènera une quête éperdue pour se venger… Age: 12 ans. Réservation des places conseillée au 078 846 15 28.

Pour les aînés

Le Club des loisirs du 3e âge de Fontainemelon et des environs organise son assemblée générale **mercredi 16 février à 10h30**. Celle-ci sera suivie d'un dîner dans un restaurant qui sera accessible à tous. Nouveaux membres bienvenus. Renseignements et inscriptions jusqu'au 8 février auprès de Simone Lardon 079 362 57 20.

Que faire au Val-de-Ruz? Si vous désirez nous transmettre l'un ou l'autre événement qui anime la vallée, faites-nous parvenir vos informations par courriel à l'adresse *redaction@valderuzinfo.ch*, en n'oubliant pas de respecter les délais d'impression. Pour le numéro 250, dernier délai d'envoi au **mardi 8 février**.

Pour rappel, les lotos, vide-greniers, matches aux cartes ne sont pas référencés dans l'agenda. Pour ce genre de manifestations, il faut se référer à la rubrique petites annonces sur www.valderuzinfo.ch

Les fourchettes prêtes à se mettre en action à Chézard. (Photo pif).

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré tous les jours en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. Les dimanches et les jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h00 à midi et éventuellement de 18h00 à 18h30.

du 29 janvier au 4 février 2022
Pharmacie Coop Vitality
Fontainemelon
058 878 81 10

du 5 au 11 février 2022
pharmacieplus marti
Cernier
032 853 21 72

du 12 au 18 février 2022
pharmacieplus du val-de-ruz
Fontainemelon
032 853 22 56

MÉDECIN DE GARDE 0848 134 134

Pompes funèbres Weber & Grau
24h/24 032 853 49 29
Cernier
À votre écoute - Conseils
Prévoyance funéraire

PETITES ANNONCES

Déménagements, garde-meubles, débarras, nettoyages www.scamer.ch 079 213 47 27. M. Joliat La Chaux-de-Fonds.

Vide-appartement du samedi 12.2 au dimanche 20.2 yc, 10h-12h et 14h-18h. Rue du Seu 18 à Chézard-Saint-Martin. Contact: *alpat.miniat@gmail.com*. Mesures covid-19 applicables.

Montmollin, appartement libre 1.4.2022 ou à convenir 3 pièces 1100.- charges comprises. Vue splendide sur les Alpes, place de parc. Contact 032 731 10 49.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le numéro 248, du 20 janvier 2022, concernant les horaires et le téléphone de la bibliothèque de Fontainemelon.

Voici les informations exactes:
Bibliothèque publique: lundi de 18h à 20h; jeudi de 13h30 à 15h30.

Bibliothèque des jeunes: lundi et jeudi de 15h à 17h30; mercredi 14h à 17h30
Téléphone: 032 886 56 17.

ESPACE optique
Sur rendez vous
032 853 19 90
2046 Fontaines
Nouveau
2e paire gratuite
ou toujours 25%
de rabais sur le tout

Cuisines et salles de bains
• Grand choix
• Conseil à domicile
• Transformation à un seul prestataire
• Garantie à vie
• Montage assuré par nos menuisiers
Fust Et ça fonctionne. Cuisines Salles de bains Direction de travaux
Olivier Wenker, Coffrane, Téléphone 079 411 48 90

LAURENT TANNER
route du Seyon 9a
2056 Dombresson
carrduval@bluemail.ch
tél.+41 32 853 78 53
CARROSSERIE DU VAL-DE-RUZ SA

SOGUEL SA
FERBLANTERIE - COUVERTURE
ISOLATION
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE EN LAINE DE CELLULOSE PAR INJECTION
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032 913 30 06 www.soguelsa.ch

A LA RECHERCHE DU LÉROT

Le lérot: un rongeur peut-être présent sur les hauteurs du Val-de-Ruz. (Photo sp Pro Natura – Frédéric Desmette).

Ce petit rongeur très discret, mais reconnaissable entre tous, a été propulsé au rang d'animal de l'année 2022 par Pro Natura. S'il est rarement observé, il serait bien présent sur la chaîne jurassienne, au-delà de 1'000 mètres d'altitude, donc aussi sur les hauteurs du Val-de-Ruz.

Le lérot (Eliomys quercinus) est un grand dormeur, surtout en hiver, comme d'ailleurs tous les représentants de la famille des loirs, les gliridés. Cette petite boule de poils au masque de Zorro hiberne d'octobre à avril dans des cavités d'arbres, des fissures de rocher, mais aussi dans des murs, des grottes: «*Il est aussi susceptible d'entrer dans des bâtiments*», souligne le biologiste Michel Blant, spécialiste des micromammifères. Il n'est donc pas impensable de le dénicher sous les toits dans une vieille grange: «*C'est un montagnard qui vit dès 1'000 mètres d'altitude. On ne devrait pas le trouver au fond du Val-de-Ruz, en revanche on pourrait l'imaginer du côté des Pradières par exemple*».

Les observations de lérot sont rares: «*Il est encore présent dans des lapiez du Jura vaudois. Personnellement, je n'en ai fait qu'une seule observation, c'était au lac des Taillères*».

Au XIX[e] siècle, le lérot était encore présent dans toutes les régions de Suisse. Il était même plus répandu que son célèbre cousin, le loir. Mais depuis quelques décennies, la population de lérots enregistre une forte diminution. En effet, lorsqu'il sort de sa cachette en avril, il peine de plus en plus à trouver une forêt naturelle ou un paysage rural diversifié. C'est pourquoi il figure aujourd'hui sur la liste rouge mondiale des espèces menacées. En Suisse, il est encore considéré comme «non menacé», bien qu'il existe des lacunes considérables dans son aire de répartition. On sait d'ailleurs relativement peu de choses sur le nombre de lérots en Suisse, précise le communiqué de Pro Natura. Il est difficile dans ces circonstances de mettre en place des mesures de soutien. C'est pourquoi, avec l'action de science participative, «Sur les traces du lérot», Pro Natura invite la population à la recherche de ces mystérieux rongeurs. Pas si simple. Michel Blant livre quelques pistes à ce propos. Il va collaborer avec des groupes de jeunes de Pro Natura pour construire des tunnels à traces. Il invite également toutes les personnes qui auraient fait une éventuelle observation de lérot ou d'autres loirs à l'indiquer le plus précisément possible sur le site de «nos voisins sauvages Val-de-Ruz»: (https://valdenuit.ch/science-participative-nos-voisins-sauvages). */pif*

DU CHÊNE À LA PLACE DU HÊTRE OU DU SAPIN

La commune de Val-de-Ruz plantera 1'000 arbustes de cette espèce indigène sur un hectare à proximité de l'hôpital de Landeyeux. Une initiative inédite pour un arbre qui aime le chaud, destinée à anticiper le changement de climat.

Anticiper un réchauffement climatique qui n'est, aujourd'hui déjà, pas sans influence sur les différentes essences qui peuplent la forêt: c'est le sens de la réflexion conduite par le conseiller communal en charge des forêts du Val-de-Ruz, Daniel Geiser et de ses gardes-forestiers, au moment de repeupler une parcelle d'un hectare du bois de Landeyeux. Mille plantons de chêne serviront à reboiser cet endroit dès le mois d'avril, une fois le terrain défriché. Le chêne n'est-il pas en priorité un arbre de plaine, du moins pour nos deux espèces indigènes (le chêne rouvre et le chêne pédonculé)? A 730 mètres d'altitude, le choix de cette essence ne s'imposait pas a priori. Il constitue même une expérience inédite qui mise sur l'avenir et des étés plus chauds et moins pluvieux: Le chêne apprécie les sols lourds, secs et profonds. Il a besoin de lumière pour se développer. «*L'été 2020 a ralenti le rythme du dessèchement de certaines essences. Mais celui-ci demeure bien réel*», souligne Daniel Geiser, en pensant notamment aux hêtraies et sapinières du Jura. Le souci est donc de recréer une forêt plus résiliente aux changements climatiques: «*La démarche me paraît cohérente*», estime Anatole Gerber, biologiste au Parc Chasseral: «*Le chêne est une espèce indigène qui se développe dans des endroits plutôt chauds. Il est nécessaire de s'adapter et aussi de se diversifier. Je miserais moins en revanche sur la plantation d'espèces thermophiles plus exotiques*».

Les effets de cette nouvelle orientation forestière ne seront toutefois pas perçus avant bien longtemps. C'est un pari sur l'avenir et pour les nouvelles générations. La pousse de cette chênaie devrait prendre entre 150 et 200 ans. Dans un premier temps, il s'agira d'intervenir régulièrement, deux à trois fois par an, pour éviter que les buissons indésirables ne prennent le dessus. En 2030, selon les estimations, les chênes mesureront deux mètres: «*Nous devrons alors procéder à des éclaircissements pour permettre aux éléments les plus sains de se développer*», explique encore Daniel Geiser. «*C'est comme pour les carottes, il n'y a pas de place pour tous*». */pif*

Importante coupe forestière dans le bois de Landeyeux. La place ainsi défrichée servira à planter 1'000 chênes. (Photo pif).

NICOLAS MONNIN ET LE DAKAR: UN RÊVE ACCOMPLI

Nicolas Monnin: un rêve accompli. (Photo sp N. Monnin).

-Nicolas Monnin, quel est votre sentiment au terme de ce Dakar?
-J'ai accompli un rêve. J'ai vécu des moments extraordinaires et j'en ai pleinement profité. C'est une très grande satisfaction. J'ai pu couvrir l'ensemble du Dakar après avoir vécu le cauchemar en 2016 (ndlr: abandon lors de la cinquième étape après une mauvaise chute). Il y a un seul bémol: après des pannes en répétitions et mon moteur qui calait, j'ai terminé la 9e étape en poussant ma moto. C'était horrible, épuisant. J'ai certes pu rallier l'arrivée, mais j'ai écopé d'une grosse pénalité de temps.

Pour parvenir à boucler cette 9e étape, Nicolas Monnin a dû prendre des raccourcis, c'est pour cette raison qu'il n'est pas considéré comme «Dakar finisher».

-Une déception?
-Je n'ai en effet pas reçu cette distinction honorifique. Mais j'ai quand même terminé ce Dakar et surtout j'ai obtenu le Prix de la combativité, ce qui a pour moi énormément de valeur au vu des difficultés que représente cette course.

-Mais est-ce que ce Dakar a correspondu à vos attentes?
-Je savais à quoi m'attendre et où je mettais les pieds après mon expérience malheureuse de 2016. J'avais déjà l'expérience de neuf rallyes raids. Pour moi, ce Dakar 2022, j'ai pu le gérer. Ma préparation physique était optimale. Il faut réussir à digérer une dizaine d'heures de moto quotidienne entre liaison et épreuves spéciales.

Sur le Dakar, les journées sont en effet longues et les nuits courtes (entre quatre et six heures de sommeil quotidien). cette année, la course s'est déroulée entièrement dans le désert d'Arabie Saoudite.

-Quels souvenirs en conservez-vous?
-Il y a parfois des décors qui sont sans importance et d'autres moments où ils sont magnifiques. Ce qui reste en mémoire ce sont des paysages grandioses à travers les dunes de sable et des montagnes noires très particulières. Le contraste est saisissant. On n'a pas toujours le temps de lever les yeux. Il y a aussi des moments d'adrénaline induits par la vitesse et des passages compliqués à franchir avec la moto. Notamment les montées des dunes. C'est aussi incroyable!

-Et qu'en est-il de la récupération?
-Physiquement, on récupère assez vite. Si ce n'est qu'en fin de course, je n'arrivais plus à serrer les mains. Après coup, on doit aussi rattraper ses heures de sommeil. Mais c'est plutôt dans la tête que la récupération prend du temps. Le Dakar est un ascenseur émotionnel entre moments de galère et d'euphorie totale. On ne s'en remet pas si vite. Nous vivons aussi pendant deux semaines dans notre bulle, notre monde.

En conclusion, j'ai pu vivre une aventure phénoménale et la partager avec d'autres personnes. Je n'oublierais pas à ce titre mon environnement familial. */ pif*

Des dunes à n'en plus finir. (Photo sp N. Monnin).

RÉSULTATS SPORTIFS

Ski alpin

Robin Cuche n'a pas connu la réussite escomptée aux Championnats du monde paralympiques des sports d'hiver, qui se sont tenus à Lillehammer en Norvège. Le skieur de Saules a pris le 7e rang de la descente. Il a concédé un peu plus de trois secondes au vainqueur, l'Autrichien Markus Salcher. Le lendemain, 15 janvier, il manquait une porte dans le Super-G.

Justine Herzog s'est illustrée à l'échelon suisse. Chez les moins de 16 ans, la skieuse des Geneveys-sur-Coffrane est en effet montée sur la troisième marche du podium lors du slalom géant de Savognin, le 15 janvier dans les Grisons: cette course réunissait pour la première fois de la saison l'ensemble de la relève du ski helvétique. Le lendemain, lors du second géant du week-end, la sociétaire du Ski-club Chasseral-Dombresson s'est encore classée cinquième.

Ski nordique

La jeunesse du Val-de-Ruz tire aussi son épingle du jeu sur des skis de fond. Les deux sociétaires du SC La Vue-des-Alpes, Léo Guenin et Maxime Béguin, se sont montrés plutôt performants lors des Championnats de Suisse juniors, les 15 et 16 janvier à Zweisimmen dans l'Oberland bernois. En sprint, Léo Guenin termine sixième alors que dans les 10 kilomètres classique, Maxime Béguin se classe 8e chez les moins de 18 ans.

Ski-alpinisme

C'était la première manche du «Trophée des trois fondues». Elle s'est tenue, en nocturne, le 14 janvier à l'enseigne de «La Grimpette de la bosse» entre les Hauts-Geneveys et Tête-de-Ran. Avant de pouvoir déguster une bonne «gommeuse», il était nécessaire d'avaler à deux reprises quelque 500 mètres de dénivellation, dont la première fois en grimpant justement jusqu'au sommet de Tête-de-Ran: la fameuse bosse. Sur leur terre, devant leur public, les Vaudruziens et Vaudruziennes se sont montrés les plus forts dans cet exercice: victoire de Julien Vuilliomenet (Savagnier) chez les hommes en 32'57'' et de Laurence Yerly (Cernier), côté féminin en 40'16'' devant Evelyne Gaze-Stauffacher (Dombresson) et Stéphanie Juan (Chézard).

Escrime

Vanie Gogniat poursuit son apprentissage sur le circuit international. La jeune épéiste de Vilars a pris part à la manche de la Coupe du monde juniors qui s'est tenue à Udine, en Italie, le 8 janvier dernier. Face à des escrimeuses souvent plus âgées qu'elle, elle s'est classée 49e du tournoi à l'épée féminin. Le week-end suivant, Vanie Gogniat était en lice à la Coupe du Danube à Bratislava en Slovaquie. Elle a terminé 45e, chez les moins de 17 ans, de ce tournoi du circuit européen. L'épéiste vaudruzienne se prépare en vue des Championnats d'Europe de Novi Sad, du 26 février au 7 mars en Serbie et pour les Championnats du monde juniors du 2 au 10 avril à Dubai.

Hockey sur glace

Coup d'arrêt pour le HC Val-de-Ruz en 3e ligue de hockey sur glace. Les contraintes sanitaires ont entraîné la suspension de tous les championnats régionaux jusqu'au 27 janvier. Conséquence: les cinq rencontres que devait disputer le HC Val-de-Ruz entre le 23 décembre et le 25 janvier ont été annulées. Les trois derniers matches des hockeyeurs vaudruziens en décembre se sont soldés par deux défaites et une victoire. Défaites sur les patinoires de Bösingen-Sensee et Corgémont, respectivement par 9-3 et 9-8. Succès à Tramelan 6-3. Le HC Val-de-Ruz occupe la 4e place du classement. */pif*

Troisième marche du podium pour Justine Herzog. (Photo Giron jurassien).

Val-de-Ruz

Éditorial

Piscine et toboggan!

Comme vous le savez peut-être, notre belle piscine d'Engollon, inaugurée en 1968, arrive à bout de souffle et doit se refaire une jeunesse durant ces prochaines années. Visible depuis les quatre points cardinaux du Val-de-Ruz, cet espace de loisirs aquatiques et de rencontres est fort prisé des familles, des écoles et des habitués du matin, lesquels font quotidiennement leurs traversées de bassin avant de prendre un café en commun.

Cet espace de détente est utilisé bien entendu par les Vaudruziens, mais également par les Neuchâtelois du Haut et du Bas ainsi que par nos voisins du Doubs qui semblent apprécier cet endroit. Relevons ici que la période d'ouverture des bassins s'étend sur 130 jours environ, de mi-mai à début septembre. Sur le plan opérationnel, son fonctionnement a été assuré par Pierre-Alain Vermot, chef d'exploitation durant huit ans, lequel a pris une retraite bien méritée à fin 2021 et a laissé la place à son successeur, Christophe Jossi, un Vaudruzien pure souche, qui va débuter tout prochainement.

En ce qui concerne la rénovation des infrastructures, l'accent sera mis en 2023 sur le renouvellement du célèbre toboggan bleu, élément «phare» qui donne le ton à ce lieu de détente et de rendez-vous des familles. Bien que régulièrement réparée et renforcée, sa structure en fibre de verre arrive en fin de vie.

Sans vouloir faire de cet endroit un centre d'attraction aquatique comme on peut en rencontrer dans d'autres lieux dédiés, le remplacement de cet élément s'avère nécessaire pour assurer l'attractivité de cette piscine et, par-là même, tendre à augmenter sa fréquentation durant la période estivale en proposant une activité ludique pour tout âge.

Le financement de ce projet fédérateur doit encore être trouvé. Différentes solutions sont envisagées, notamment un partenariat public-privé ou un financement participatif.

Par la suite et dans un très proche avenir, l'effort devra se porter sur la rénovation des vestiaires, des douches, de la réception, des locaux techniques et du restaurant. Ces travaux seront complétés par l'étanchéification du bassin principal de natation.

L'avenir se dessine en couleur, mais, en fait, de quelle couleur devrait être le toboggan?

Jean-Claude Brechbühler,
conseiller communal

Propriétaire de chien?

La facturation de la taxe des chiens par la Commune s'effectue selon les données contenues dans le répertoire fédéral (AMICUS) groupant les canidés enregistrés en Suisse par l'intermédiaire des cabinets vétérinaires.

L'acquisition ou l'adoption d'un animal doit être annoncée au contrôle des habitants qui saisit les données du propriétaire. Cet enregistrement permet l'ouverture d'un «compte» sur le site internet AMICUS. Un identifiant personnel est transmis au nouveau propriétaire. Il sera utile au vétérinaire qui saisira à son tour, en ligne, des informations complémentaires sur l'animal. En cas de changement de détenteur, de déménagement ou de décès du chien, le propriétaire est tenu de mettre à jour les données contenues dans son compte AMICUS. Cette opération permet au service communal la gestion correcte des taxes facturées à tout propriétaire de chien.

La facturation de la taxe intervient généralement en février pour l'année courante, puis périodiquement pour les nouveaux chiens annoncés durant l'année. Le montant global de la taxe cantonale et communale de CHF 120 est dû pour tout animal vivant au 1er janvier. La loi sur les chiens indique les proratas en cas d'acquisition ou décès en cours d'année (1/2 taxe si le décès survient entre le 1er janvier et le 30 juin), les conditions pour l'assujettissement à la taxe, les exonérations, etc. Les personnes qui ne s'acquittent pas du montant de la taxe peuvent désormais être dénoncées au Ministère public.

La loi cantonale sur la faune sauvage stipule que les chiens doivent être tenus en laisse en forêt entre le 15 avril et le 30 juin. Elle précise que les animaux domestiques ne doivent pas déranger la faune sauvage, qu'il est interdit de laisser son chien errer, poursuivre ou chasser des animaux sauvages. Il est également interdit de pénétrer sur les champs et prés d'autrui.

Le ramassage des déjections canines fonctionne habituellement bien dans les villages, ce qui est favorable pour la population et l'hygiène publique en général. Toutefois, un même effort doit être consenti dans les zones rurales, où il est également impératif de ramasser les crottes. En effet, les chiens sont porteurs de parasites pouvant être néfastes aux bovins.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration du contrôle des habitants est à votre disposition à *cdh.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 23.

Trier, c'est valorisant

Dans chaque appareil électrique ou électronique se cachent des métaux rares. Seul un processus de recyclage élaboré permet de les récupérer. Ces métaux sont ensuite réutilisés dans la production de composants électroniques.

Hier comme aujourd'hui, le fait de jeter ces déchets électriques hors filière officielle est hautement problématique. Par exemple, les photocopieurs contiennent du sélénium, substance cancérogène. Quant aux boîtiers synthétiques des appareils, des agents ignifuges dégagent de la dioxine lors de leur incinération.

La loi oblige les commerçants à reprendre ces articles et les consommateurs à les leur rapporter. Il en va de même pour tous les centres de récupération régionaux agrées SENS-SWICO. Le financement du traitement de ces déchets est assuré par la TAR (taxe anticipée de recyclage) comprise dans le prix de vente des smartphones, ordinateurs, télévisions ou autres appareils électroménagers. Les déchèteries communales accueillent également ces appareils.

Mesures hivernales

«Pourquoi la Commune ne met-elle pas des panneaux partout où il est interdit de stationner en cas de chutes de neige?». Voici une question récurrente depuis le 1er novembre 2021, date de l'entrée en vigueur des mesures hivernales. Donner suite à cette demande aurait certes le mérite d'éclaircir la situation, mais également un coût important. L'exercice de déterminer le montant nécessaire à la signalisation des quelque 500 rues communales n'a d'ailleurs pas été entrepris.

Pour des questions de sécurité et afin de permettre le déneigement des chaussées, les Autorités ont choisi de prendre les choses «par l'autre bout» soit d'interdire le stationnement nocturne sur l'ensemble du territoire des localités qui composent la Commune, sauf à certains endroits. Depuis 2013, ceux-ci sont détaillés dans l'arrêté sur les mesures hivernales et cartographiés sur le site internet communal. L'administration communale renseigne d'ailleurs volontiers à ce sujet.

En journée, en revanche, des panneaux indiquent quels parkings doivent être libérés pour être déneigés.

À vendre à Engollon

Grande ferme avec habitation et entrepôts, potentiel intéressant. Appartement de 5 pièces sur deux étages avec balcons, grand jardin. Plusieurs espaces de stockage dans ancien rural.

Terrain de 1'300 m^2 environ. Disponibilité à convenir.

Dossier sur demande auprès de l'administration de la gérance du patrimoine au 032 886 56 28 ou à *gerance.val-de-ruz@ne.ch*.

Informations officielles

Édition du 3 février 2022

Anniversaires et jubilés

Fêtent en février 2022:

Noces de diamant (60 ans)
- Jeanty Christiane et Charles Edouard, à Chézard-Saint-Martin.

Noces d'or (50 ans)
- Chautems Elisabeth et Pierre-André, à Cernier;
- Jaquet Yolande et Pierre-Henri, à Coffrane.

Pavoisement

À l'occasion des votations du 13 février prochain, des drapeaux flotteront sur les maisons de Commune à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

Le pavoisement consiste en la pose de trois drapeaux (Commune de Val-de-Ruz, État de Neuchâtel et Confédération) trois jours avant et trois jours après la date concernée.

À la fin du mois, la Commune hissera ces mêmes étendards lors de la commémoration de la Révolution neuchâteloise du 1er mars 1848 et elle invite la population à faire de même.

NEMO News
suivez-nous sur l'application NEMO News

Plan de commune

Brandmarkservice SA a décidé de mettre à jour le plan de la région de Val-de-Ruz et le Conseil communal s'en réjouit. Ce document, à la présentation et au visuel soignés, est fort apprécié des habitants et des nouveaux arrivants.

Merci de réserver un bon accueil aux collaborateurs de la société susmentionnée qui s'approcheront des commerçants, entrepreneurs et industriels afin de leur proposer un support intéressant pour leur publicité.

Défense incendie

Lors de l'année 2021, les unités d'intervention et les spécialistes du service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) ont été sollicités à 85 reprises pour un total de 100 engagements dans le cadre des missions attribuées selon la législation neuchâteloise en vigueur.

Les valeurs sont sensiblement plus basses que les années précédentes. Cela s'explique principalement par un faible taux des interventions liées à la destruction des insectes hyménoptères.

La part non négligeable des interventions se réalise donc dans le cadre des missions en lien avec le domaine du feu. Les sollicitations pour inondations accaparent également les sapeurs-pompiers volontaires, principalement dans des situations d'événements naturels (fortes pluies sur manteau neigeux et orages avec ou sans grêle).

Le pourcentage le plus élevé des déplacements (51%) intervient dans la zone territoriale de la couronne nord de la vallée, où la densité de la population vaudruzienne est la plus importante. Les sapeurs-pompiers du SDI VdR accomplissent également des interventions de type «service communautaire» au profit de la population ou de partenaires tels que les services d'ambulance (13% des mobilisations).

À relever, pour l'année 2021, les sollicitations particulières suivantes:

- janvier 2021: inondations multiples en raison de fortes pluies sur le manteau neigeux;
- février 2021: feu d'un véhicule à carburation alternative dans le garage d'une habitation;
- avril 2021: feu de cheminée en zone de montagne;
- juillet 2021: feu d'un convoi agricole dans un champ de céréales (tracteur et presse);
- octobre 2021: feu d'un appartement dans un bâtiment ancien (1842).

Répartition des interventions 2021			
	Feu	Lutte contre le feu	22
	Feu	Alarme automatique justifiée	8
	Feu	Alarme automatique (fausse)	20
	Sauv.	Sauvetage d'animaux	4
	EN	Eau et inondations	4
	EN	Vent et chutes d'arbres	1
	Eau	Evénements techniques	0
	Techn.	Ascenseur et ouverture de portes	3
	ABC	Odeur indéterminée, de gaz	1
	Divers	Contrôles et divers	6
	SC	Evacuation sanitaire (camion-échelle)	7
	SC	Aide au portage (ambulanciers)	3
	SC	Relevage de personnes	2
	SC	Destruction d'hyménoptères	4
		Nombre total des interventions	85

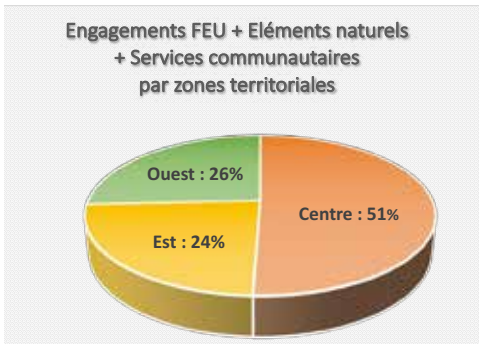

118 85 interventions
100 engagements

Recensement de la population

Une progression de 222 habitants est constatée lors du recensement annuel de la population au 31 décembre 2021. Cette augmentation est supérieure à celle observée ces dernières années (+311 en quatre ans). La Commune accueillait 17'368 habitants à fin 2021, soit une augmentation de 1,29%. Cela est dû tant au solde positif du mouvement naturel de la population (+46: 166 naissances contre 120 décès) qu'aux mouvements migratoires (+176: 1'133 arrivées contre 957 départs).

La tendance démographique observée à Val-de-de-Ruz semble couronner les efforts déployés par les Autorités afin de préserver un cadre de vie agréable, adapté aux besoins de la population, proche de la nature ainsi qu'une vie sociale riche.

Cette évolution met la Commune au défi d'adapter et de renforcer ses infrastructures, son offre de formation scolaire ainsi que le nombre de places de travail.

Le Conseil communal se réjouit que Val-de-Ruz poursuive sa croissance et mettra tout en place afin de continuer d'offrir une bonne qualité de vie, qui demeure un atout important de la Commune.

Scannez et participez

Dans le cadre des travaux portant sur la révision du plan d'aménagement local, la Commune doit étudier de quelle manière les zones dédiées au tourisme et aux loisirs sont appelées à évoluer ces quinze prochaines années. Dans ce but, différents spécialistes accompagnent les autorités. Parmi ceux-ci, la société Goût et Région, très active au Val-de-Travers, analyse les prestations hôtelières attendues par la population à la Vue-des-Alpes.

Scannez le QR code et participez au sondage!

EOLIENNES AU CRÊT-MEURON: NOUVEAU REBONDISSEMENT

La pétition qui s'oppose à ce projet a été déclarée irrecevable par la commission ad hoc du Grand Conseil neuchâtelois. Les pétitionnaires contestaient cette conclusion qu'ils jugent contraire à la loi. Conséquence: cet objet a été retiré de l'ordre du jour de la dernière session du législatif cantonal.

C'est le dernier rebondissement qui a trait au projet d'implantation d'éoliennes au Crêt-Meuron: lancée par plusieurs associations, la pétition libellée «Non à la disparition du Centre nordique et touristique de La Vue-des-Alpes – Crêt-Meuron – Tête-de-Ran» avait recueilli 9'000 signatures, dont plus de 7'500 de citoyens neuchâtelois. Dans son rapport du 20 décembre 2021, la Commission des pétitions et des grâces proposait au Grand Conseil de déclarer cette pétition irrecevable et de procéder à son classement.

Or, dans un communiqué diffusé le 14 janvier, les pétitionnaires contestent cette conclusion. Selon eux, elle est tout simplement non conforme en regard de la loi sur les pétitions: la loi distingue les pétitions adressées au Grand Conseil et celles destinées aux autorités judiciaires. S'agissant des pétitions adressées au Grand Conseil, la loi ne prévoirait pas la sanction d'irrecevabilité contrairement à celles adressées aux autorités judiciaires.

A la lecture de ce plaidoyer, la discussion de cet objet avait été retirée de l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des 25 et 26 janvier. Les pétitionnaires ont ainsi été invités à être entendus par la commission ad hoc début mars. Dans leur communiqué, ceux-ci reviennent également sur un point. Ils estiment qu'à ce jour, il n'y a jamais eu de pesée d'intérêts entre le projet de parc éolien et la menace de disparition de l'un des plus importants centres nordiques de l'Arc jurassien classé point touristique attractif (PTA) selon les principes directeurs de la politique touristique du canton de Neuchâtel (arrêté du 4 juillet 2016). Sans parler de l'article 9, du Décret concernant la protection des sites naturels du canton du 14 février 1966. */comm-pif*

La simple bâtisse qui marque le départ du Centre nordique de La Vue-des-Alpes: site très fréquenté. (Photo pif).

Vue hivernale depuis le Crêt-Meuron… sans éolienne. (Photo pif).

Impressum Editeur: Val-de-Ruz info, chemin des Coeudriers 9, 2052 Fontainemelon
Président de la société coopérative: Daniel Schneiter, 078 670 03 11, daniel.schneiter@valderuzinfo.ch | Rédaction: 079 948 99 35, redaction@valderuzinfo.ch
Administration: Bernadette Jordan, 032 853 70 64, bernadette.jordan@valderuzinfo.ch
Publicité: Nadège Ribaux, 077 523 25 79, publicite@valderuzinfo.ch
Internet: www.valderuzinfo.ch | Impression: Val Impressions, Cernier
Tirage: 8'300 exemplaires | Distribution: bimensuelle dans tous les ménages de la commune de Val-de-Ruz | IBAN: CH42 8080 8002 3886 2590 0 |
Prochaine parution: le jeudi 17 février 2022.

Une campagne publicitaire? Une annonce ponctuelle?

Notre courtière en publicité est à votre disposition pour vous conseiller.

Nadège Ribaux - Tél. 077 523 25 79
publicite@valderuzinfo.ch
www.valderuzinfo.ch

PERROUD
électricité – solaire – domotique – télématique
Grand'Rue 12a – 2056 Dombresson
032 853 20 73 – perroud-electricite.ch

TTT
DEMOLITION • TERRASSEMENTS • GENIE CIVIL
www.ttt-terrassements.ch

Fiduciaire Pogest
Création d'entreprise
Comptabilité
Fiscalité
Gestion RH
Fiduciaire Pogest Sàrl
Grand'Rue 64
2054 Chézard-St-Martin
032 853 31 85
info@pogest.ch

pharmacieplus du val-de-ruz
virginie d'amico/tania da silva pinhal
fontainemelon - 032 853 22 56
www.pharmacieplus.ch

pharmacieplus marti
dr sébastien marti
cernier - 032 853 21 72
www.pharmaciemarti.ch

Vous souhaitez réduire le risque dû aux tiques? Vaccinez-vous en pharmacie